**La dépense touristique générée par mes visiteurs en séjour**

Exemple de l’Aquitaine

**Explication**

Il est possible sur un petit territoire, de réaliser une évaluation de la fréquentation et de la dépense touristique générée par les touristes en séjour.

Cela veut dire :

* que les dépenses des excursionnistes ne sont pas prises en compte
* qu'il faut réunir de nombreux chiffres, et notamment faire un inventaire.

**Etape n°1 : l'inventaire**

Inventaire complet de l'offre en hébergement marchand et non marchand (notamment les résidences secondaires).

L'inventaire est la **première priorité de l'office de tourisme**.

Comment réaliser l'Inventaire? Plusieurs méthodes complémentaires :

**Pour l'hébergement marchand :**

* Avec l'aide du CDT. En Dordogne, par exemple, le CDT (contact Marie Pascale Reynaud) tient à jour des fiches communales qui sont à disposition de chaque office de tourisme. Ces fiches recensent l'offre labélisée. Dans les Pyrénées Atlantiques, le [site ressource du CDT](http://pro.tourisme64.com/14-16817-L-offre-et-la-frequentation-par-territoire.php) permet d'obtenir les données statistiques sur l'offre touristique par catégorie d'hébergement commune par commune, ou canton par canton.
* Grâce à SIRTAQUI : une extraction pour chaque commune du territoire fournit un inventaire à jour.
* Pour les hébergements dits "sauvages" : grâce à la  connaissance du territoire et avec une enquête exhaustive. Des recherches sur Internet sur des maisons à louer dans votre zone permettent de repérer de nombreux hébergements "sauvages".

**Pour l'hébergement non marchand :**

* Pour les résidences secondaires, l'inventaire doit être fait commune par commune à partir des chiffres du recensement qui sont disponibles sur le site de l'[INSEE](http://www.recensement.insee.fr/accesChiffresCles.action) pour les communes enquêtées depuis 2004. Saisissez le nom de votre commune et sélectionnez dans le menu déroulant "logement". Cliquez sur "Rechercher".

Le site vous donne le code INSEE de votre ville. Choisissez le et cliquez de nouveau sur "Rechercher". Vous obtiendrez alors des tableaux avec les hébergements de manière générale et plus précisément les résidences secondaires.

**Etape n°2 : le taux d'occupation des hébergements marchands**

Le taux d'occupation des hébergements marchands de votre zone est disponible de plusieurs façons :

* sur le site du CRTA : [www.tourisme-aquitaine.fr](http://www.tourisme-aquitaine.fr/fr/pagesEditos.asp?IDPAGE=510&sX_Menu_selectedID=m2_8AA01684), rubrique étude. Cette rubrique publique recense toutes les études. La catégorie "études quantitatives et qualitatives" présente les chiffres de chaque saison par catégorie d'hébergements : hôtellerie, hôtellerie de plein air, résidences de tourisme, villages vacances, meublés labélisés, chambres d'hôtes, meublés classés non labélisés. Selon la catégorie, des zones infra départementales existent (par exemple Cote Médocaine, Périgord Noir, etc.).
* sur le site de certains CDT. Ainsi, dans les Pyrénées Atlantiques, <http://pro.tourisme64.com/14-16817-L-offre-et-la-frequentation-par-territoire.php>, le centre de ressources du CDT donne carrément canton, par canton, une estimation de la fréquentation touristique de la dernière année analysée. Ces données s'ouvrent dans Excel

Certains autres sites de CDT donnent des chiffres, mais à l'échelle départementale uniquement.

Grâce à ces chiffres, je peux remplir un tableau correspondant au taux d'occupation de la dernière saison pour l'ensemble des hébergements de ma zone.

**Etape n°3 : location moyenne des résidences secondaires**

J'ai trouvé sur le site de l'[INSEE](http://www.recensement.insee.fr/accesChiffresCles.action) le nombre de résidences secondaires sur mon territoire.

Je déduis de ce nombre de résidences secondaires le total des gites, Clévacances, meublés classés  inventoriés.

J'ai donc un total T de résidences secondaires et meublés non déclarés. La statistique régionale moyenne est de 57% de résidences secondaires au sens strict, et donc de 43% de meublés non déclarés.

La taille moyenne d'une RS est de 3.9 personnes, et la durée d'ouverture est estimée à 8,8 jours en juillet et 11,7 jours en aout.  
Une résidence secondaire représentera donc 80 nuitées/an ([8,8j + 11,7 j]\*3,9 = 79,95))

**Etape n°4 : la dépense moyenne touristique**

Le CRTA a réalisé en 2004 une étude importante sur le comportement des clientèles touristiques françaises et étrangères.

Ces enquêtes donnent notamment la dépense moyenne journalière des touristes en séjour, par zone géographique, département, origine, type d'hébergement, etc. Ces études ([clientèle touristique française en Aquitaine](http://www.tourisme-aquitaine.fr/upload/Clientele_francaise_mai_septembre.pdf) et [clientèle touristique étrangère en Aquitaine](http://www.tourisme-aquitaine.fr/upload/ETRANGERS_Enq_client_04.pdf)) sont sur le site du CRTA.

On sait ainsi par exemple qu'en 2004 un touriste français dépensait 52 euros en Pyrénées Atlantique et 34 euros en Lot-et-Garonne, ou encore 41 euros en résidence secondaire pour 63 euros en chambre d'hôtes.

**Etape n°5 : le calcul**

J'ai maintenant tous les chiffres nécessaires. Il suffit de faire les additions du nombre de lits, de multiplier cela par les taux d'occupation relevés pour trouver le **nombre de nuitées**.

Et une seconde multiplication du nombre de nuitées par la dépense moyenne d'un touriste en séjour selon la zone ou le type d'hébergement nous donne le **montant des dépenses effectuées par les touristes en séjour sur mon territoire.**

La formule est donc :

* Nombre de lits x taux d'occupation = **nombre de nuitées**
* Nombre de nuitées x dépense journalière = **dépense des touristes** en séjour sur mon territoire

**Attention**

Le chiffre ainsi trouvé ne représente pas le chiffre d'affaires touristique du territoire pour plusieurs raisons :

* il ne concerne que les touristes hébergés en séjour durant la saison.
* ces touristes ne dépensent pas forcément cette somme sur le territoire. Ils peuvent loger dans ma zone et passer leurs journées ailleurs. On parlera donc de **dépenses générées par les touristes en séjour** et non de chiffre d'affaires du tourisme**.**

Précision sur l'utilisation des données de l'observatoire régional : les **biais peuvent être très nombreux dès que l'on cherche à faire « parler » les chiffres**. Il faut donc préparer ce travail avec l'observatoire régional et/ou départemental.

**Illustrations**

**Chiffres OT de Villeréal**  
Grâce à cette méthode, Marlène Fieremans, responsable de l'OT de Villeréal a pu calculer la consommation touristique générée par les touristes en séjour sur son territoire  
Chiffres\_Villeréal.doc  
Document Microsoft Word [32.0 KB]  
[Télécharger](http://www.metteurenscenedeterritoire.com/app/download/1552632516/Chiffres_Viller%C3%A9al.doc?t=1237238148)

**Les tableaux de bord et exemple du Périgord Noir**  
A l’ occasion d'une journée technique MOPA en 2007, Philippe Tarricq, responsable de l'observatoire régional présentait le système de tableau de bord permettant d'évaluer le nombre de nuitées.  
Ce  
Tableau de bord PNoir.pdf  
Document Adobe Acrobat [1.3 MB]  
[Télécharger](http://www.metteurenscenedeterritoire.com/app/download/1552633816/Tableau+de+bord+PNoir.pdf?t=1237241868)

**La dépense touristique générée par les excursionnistes**

**Explication**

L'observation de la fréquentation touristique journalière par des excursionnistes sur mon territoire est difficile à mesurer.

La solution la plus réaliste est le **comptage routier**, mais elle n'est efficace que si le territoire ou la station a peu de routes d'accès (par exemple en montagne, ou en bord de mer avec peu d'accès à la station).

Les autres indicateurs (fréquentation des sites, de l'office de tourisme, d'évènements) seront par définition incomplets et permettront uniquement une observation des variations.